

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE, ÉDITION FRANCE
320 mots

mercredi 26 juin 2019
-

Des résultats du bac retardés ?



Tous les lycéens auront-ils leurs résultats du bac le 5 juillet ? Des correcteurs ont annoncé qu'ils rendront les notes avec retard.

Lundi soir, à Paris, une assemblée générale des correcteurs a décidé une rétention des notes du bac. D'autres « AG » se sont tenues à Toulouse, Versailles, Dijon, Rouen... Concrètement, ces correcteurs annoncent qu'ils ne saisiront pas les notes dans le logiciel Notanet d'ici au 2 juillet. Mais qu'ils les garderont secrètes jusqu'au 4 juillet, jour de délibération des jurys du bac, occasionnant des retards de publication.

Plusieurs syndicats dont le Snes-FSU et des groupes d'enseignants tels que « Stylos rouges » et « La chaîne des bahuts », soutiennent cette initiative. Ils fustigent les réformes du ministre de l'Éducation nationale : celles du lycée, du baccalauréat et de Parcoursup qui seraient « **inégalitaires** », les effectifs qui « **débordent dans les collèges et les lycées** ». Et surtout, un pouvoir d'achat en baisse : « **On demande une hausse des salaires de 40 %. Il s'agit d'un rattrapage par rapport à tout ce qu'on a perdu depuis 1983** », revendique Nicolas Glière du mouvement « Stylos rouges ».

Hier, il était toutefois difficile d'évaluer l'ampleur de ces éventuelles rétentions de notes. La menace d'une pénalisation financière peut-elle refroidir les ardeurs des manifestants ? En théorie, toute journée de retard (au-delà du 2 juillet) est considérée comme une journée de grève et une partie du salaire de l'enseignant est alors amputée. « **On en est conscient, mais la colère est grande** », assure Nicolas Glière.

De son côté, la fédération de parents d'élèves FCPE déplore « **les impasses d'un dialogue social** » entre syndicats et gouvernement et dénonce cette action : « **Nous ne voulons pas que nos enfants soient les victimes d'un bras de fer devenu mortifère pour tous.** »

Pierrick BAUDAIS.



Les lycéens devront peut-être attendre pour connaître leurs résultats. - Crédit: Archives Thierry Creux, Ouest-France